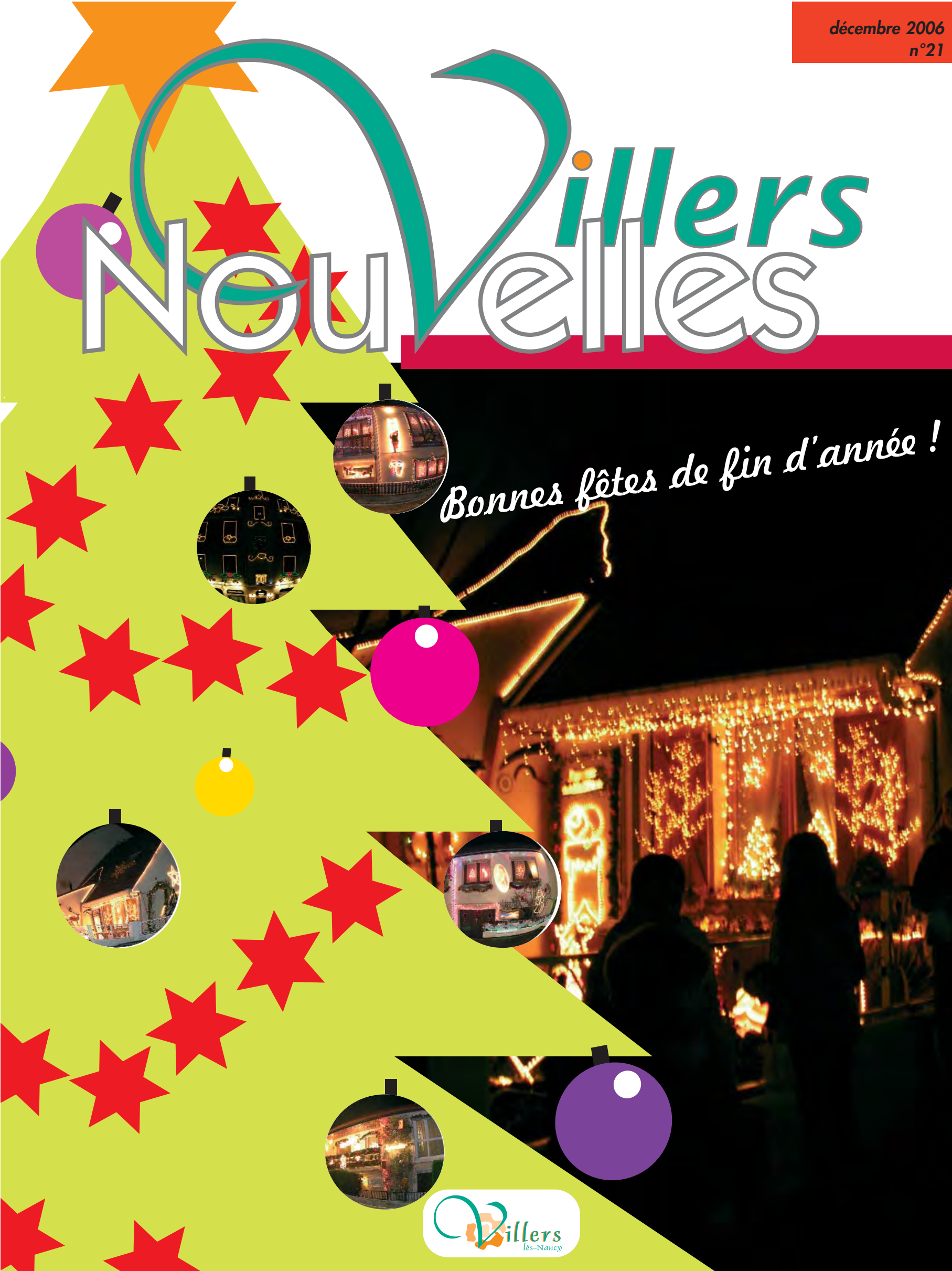


Nouvelles Villers

Bonnes fêtes de fin d'année !



*Heureuse la nation
qui n'a que
la nature pour guide,
la vérité pour principe,
et la vertu pour mobile !*

*Mme de Graffigny
Lettres d'une péruvienne.
1747*



*Le maire, le conseil municipal, et le personnel communal
de Villers-lès-Nancy
vous présentent
leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année.*



4 / Ça s'est passé à Villers

- ☑ Août > septembre 2006
- 5 / Ça s'est passé à Villers
- ☑ Mme de Graffigny : une villaroise des lumières



6 / Galerie Mme de Graffigny

- ☑ Inauguration de la galerie Mme de Graffigny
- ☑ Exposition Martine Luttringer
- 7 / Culture
- ☑ Rencontre avec Michel Card



8 / Sport

- ☑ Les 1^{ers} trophées du sport villarois

9 / Plein feux

- ☑ Malou Chaumont : l'enthousiasme avant tout !



10.11 / Relations internationales

- ☑ En mai, des échanges amicaux et culturels, toujours aussi fructueux
- ☑ Des collégiens à Oerlinghausen
- ☑ Des représentants de Villers en Allemagne et en Belgique



12/ Ça s'est passé à Villers

- ☑ Octobre 2006
- 13 / Education
- ☑ La rentrée de Danielle Maudinas



14 / Education

- ☑ Une nouvelle organisation pour la restauration scolaire.

15 / Education

- ☑ La signalétique des écoles de Villers-lès-Nancy est faite



16 / Ça s'est passé à Villers

- ☑ Novembre 2006 : JAPD et Ville Amie des enfants
- 17 / Sécurité
- ☑ Deux nouveaux gardiens de police à Villers
- ☑ La police municipale : dialogue et médiation pour le quotidien des villarois



18 / Relations avec la CUGN

- ☑ Le déneigement : anticipation et adaptation !

19 / Expression des Groupes Politiques



La solidarité, c'est aussi la sécurité !

Cet automne, avec la titularisation des deux médiateurs de sécurité, les effectifs de notre police municipale comptent désormais quatre policiers municipaux. C'est pour moi l'occasion de faire un rapide bilan en matière de sécurité.

Le rôle des policiers municipaux est directement lié à la sécurité quotidienne des personnes, même si cette compétence est principalement celle de l'Etat au travers de l'action de la Police Nationale et de la Gendarmerie.

La police municipale intervient, au nom de la responsabilité du maire dans sa commune, en matière de salubrité et en matière de tranquillité. En matière de sécurité, les policiers municipaux jouent un rôle de proximité, reprenant une fonction abandonnée par le ministère de l'intérieur, du temps regretté des « îlotiers » de la Police Nationale qui étaient affectés à un secteur précis qu'ils connaissaient bien. Cela les amène désormais à intervenir aussi sur des sujets aussi variés que les comportements routiers dangereux, les chiens agressifs, la récupération d'engins de guerre et de munitions...

Proches de nos concitoyens, les policiers municipaux remplissent quotidiennement d'autres missions importantes. Quand ils recueillent des objets trouvés ou aident à établir une carte d'identité au domicile des personnes ayant des difficultés à se déplacer, quand ils organisent des médiations entre voisins ou dispensent des avertissements avant de passer à la verbalisation des contrevenants, quand ils interviennent dans les écoles pour former à la prévention routière, ils créent du lien social entre les personnes.

Ce lien social a un impact concret sur la sécurité quotidienne des Villarois. Ainsi, en accomplissant des actions de solidarité, la police municipale assure complètement ses missions.

Je profite de ce dernier numéro de Villers-Nouvelles pour 2006 pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches et amis, de bonnes fêtes de fin d'année !

Pascal Jacquemin
Maire
Conseiller régional

AOÛT > SEPTEMBRE 2006



Jeane Manson a enchanté le public



51^e fête des vendanges organisée par le Comité des fêtes de Villers, en présence de nos amis d'Oerlinghausen.



Rentrée des classes 2006



Banquet des vendanges



Inauguration des courts Michel Lestrez



Vide-grenier du COS Villers Athlétisme



Journée des écoles au Jardin Botanique

MME DE GRAFFIGNY : UNE VILLAROISE DES LUMIÈRES



Inauguration de la plaque dénomminative, en présence de Mme de Graffigny, aimablement personnifiée par Catherine Richard, du Théâtre de la Roële.



Les CM2 de l'école du château S. de Chatellus en visite à l'exposition



Conférence de Gilbert Mercier



M. et Mme Mercier, M. Le Tacon et M. Vicq de l'Académie de Stanislas et monsieur le Maire



ACADÉMIE DE STANISLAS
FONDÉE LE 28 DÉCEMBRE 1750

NANCY, LE 18 09 2006
43, RUE STANISLAS
C.S. 4230 54042 NANCY CEDEX

Monsieur Pascal Jacquemin
Maire de Villers-lès-Nancy

Monsieur le Maire,

Je tiens à vous exprimer les remerciements les plus sincères de l'Académie de Stanislas pour avoir bien voulu accepter de co-organiser dans votre ville la conférence hors les murs, *Les quatre vies de Madame de Graffigny*, donnée par Monsieur Gilbert Mercier. Je crois qu'en oeuvrant ensemble nous avons réussi à organiser une manifestation de qualité qui a permis au plus grand nombre de découvrir la vie d'une femme qui méritait bien cet honneur.

L'Académie de Stanislas est aussi très honorée d'avoir reçu à cette occasion la médaille d'or de votre ville. Mes confrères et moi-même apprécions ce geste à sa juste valeur. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir transmettre nos remerciements à tous vos collaborateurs qui ont participé à ce succès.

En vous renouvelant tous nos remerciements et en souhaitant que cette collaboration perdure, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments dévoués.


François Le Tacon
Président de
L'Académie de Stanislas

Téléphone : 03 83 37 38 83 - Fax : 03 83 37 91 82 - Internet : www.academie-stanislas.org

GALERIE M^{ME} DE GRAFFIGNY

INAUGURATION DE LA GALERIE MME DE GRAFFIGNY

EXPOSITION MILUTIN MRATINKOVIC



Milutin Mratinkovic, Patrick Ragot, Pascal Jacquemin

La galerie Madame de Graffigny a été inaugurée le 29 septembre, avec l'exposition de sculptures « Le temps des visionnaires » de Milutin Mratinkovic.

Un véritable succès populaire avec plus de 1.000 visiteurs en 1 mois.



Inauguration de la galerie



MARTINE LUTTRINGER

Exposition du 8/12/06 au 7/01/07

Ouvert : mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 14 h à 19 h - dimanche de 14 h à 18 h

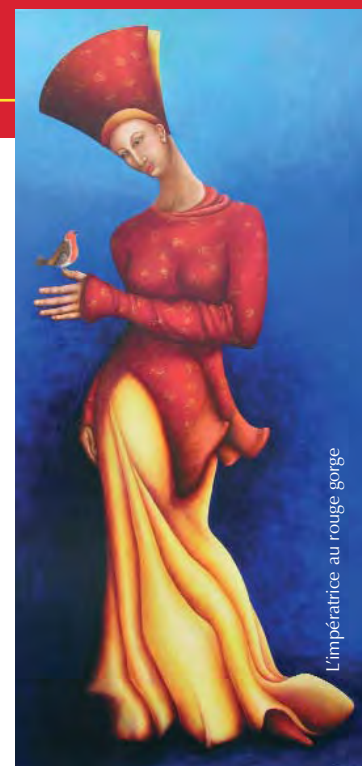
Entrée libre

Renseignements au 03 83 92 32 40

« Dans mes peintures il y a forcément le passage du temps, l'oiseau est passé, la plume est tombée, c'est une trace de son passage ».

Par cette phrase, Martine Luttringer, peintre-sculpteur formée à l'école des Arts Décoratifs de Strasbourg, nous donne une vision de son art.

Magicienne de la couleur aussi bien dans ses peintures que dans ses sculptures, Martine Luttringer peint, griffe, sculpte, satine ou polit la surface avec douceur et délicatesse. Ses créations expriment une vision onirique d'un monde particulier, sorte d'Atlantide perdue où le temps s'arrête, le reflet devient réalité, la fragilité intangible.



L'impératrice au rouge gorge

RENCONTRE AVEC MICHEL CARD, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUX ANIMATIONS

Michel Card travaille en étroite collaboration avec Pascal Brenneur, adjoint délégué à la vie culturelle. A 60 ans, ce futur grand-père, qui habite aux Cottages depuis 17 ans, est directeur de MJC et ne se connaît qu'un hobby : son métier, et plus particulièrement le désir d'aider les autres. Ainsi, il est aussi président de Toupie, entreprise de réinsertion spécialisée dans la menuiserie. A l'occasion de l'ouverture de la galerie du château Mme de Graffigny, Villers Nouvelles fait le point avec lui sur la vie culturelle villaroise.



VN : Comment définissez-vous la vie culturelle villaroise ?

MC : Elle repose sur deux piliers. Le premier est l'incroyable travail des associations villaroises et de leurs bénévoles, qui font vivre la cité tout au long de l'année. A côté des « grandes » associations généralistes que tout le monde connaît, comme l'AMCF, l'APM, les Bibliothèques pour Tous, Clairlieu Animation, le Comité des Fêtes ou Loisirs et Culture, de nombreuses associations, à l'objet plus spécifique, participent à

l'animation de Villers-lès-Nancy. Grâce à elles, les habitants de Villers s'engagent pour leur ville. La municipalité en est bien consciente, et par mon intermédiaire, les en remercie encore.

Le deuxième pilier est celui des actions que la municipalité a entreprises, avec au premier rang la mise en place de la saison culturelle « les rendez-vous de Villers ». C'est un élément important de vie de la cité : son objectif est que Villers-lès-Nancy soit une ville animée, pas une « ville dortoir » à côté d'une ville centre qui concentrerait l'offre culturelle. C'est pourquoi la programmation, qui s'adresse bien sûr aux villarois, vise aussi l'ensemble des habitants de l'agglomération.

VN : Vous êtes en charge du secteur particulier des animations. Pouvez-vous le décrire ?

MC : En tant que délégué aux animations, on me considère souvent comme délégué aux associations. C'est vrai que l'animation de la ville passe beaucoup par les associations, dont je viens de souligner l'importance. Mais ce n'est pas que ça. En fait, au mot « animation », j'associe les adjectifs « convivial » et « festif ». L'idée est que la ville soit en mouvement et qu'il existe des moments sympathiques et détendus où les gens se rencontrent et échangent. A Villers, nous avons beaucoup d'occasions de ce genre, et dans toute la ville : la fête des vendanges au village, la fête du bois et la foire aux pommes au Placieux, la Saint-Jean à Clairlieu, les Eurovolies sur le plateau pour ne citer que les principales. Il y a bien sûr toutes les animations ponctuelles et plus locales, comme les repas de quartier. Je me suis appliqué à renforcer cette dynamique en mettant en place des conventions annuelles qui donnent plus de sécurité aux associations organisatrices et en impliquant au maximum les services de la ville.

VN : Autre élément dans lequel vous êtes fortement impliqué, la galerie du château Mme de Graffigny. D'où est venue cette idée de créer un nouveau lieu d'exposition ?

MC : A notre arrivée à la tête de l'exécutif municipal en 2001, nous avons voulu créer des événements culturels sur des durées plus longues

que des simples soirées. Nous avons étudié la possibilité d'utiliser la grande salle des Ecraignes, mais elle présente des limites scénographiques (éclairage, volume) et est déjà très utilisée. Nous avons aussi envisagé les salles du rez-de-chaussée du château Mme de Graffigny, que nous avons décidé de rouvrir aux villarois. Or, elles sont également très utilisées. Nous avons donc commencé à réfléchir à un nouveau lieu. Le rez-de-jardin du château s'est très vite imposé : facilement accessible, il permettrait de continuer à rénover ce bâtiment, trop longtemps laissé à l'abandon. La galerie permet aussi de combler un manque sur l'agglomération, où les galeries existantes, privées ou publiques, sont très souvent spécialisées et la plupart du temps accessibles sur invitation ou moyennant des frais d'entrée.

VN : Comment va-t-elle fonctionner ?

MC : Nous souhaitons que la galerie accueille six fois par an pour une durée de un mois des artistes représentatifs de tous les courants des arts plastiques : sculpteurs, peintres, céramistes... Une commission composée de Pascal Brenneur, du directeur du service culturel et de moi-même, auxquels s'ajoutent une ou deux personnes qualifiées (la première est Jean-Charles Taillandier, artiste qui nous avait fait le plaisir de nous prêter le portrait de Mme de Graffigny réalisé sur papier Japon pour l'exposition qui était consacrée) est en train d'établir la programmation pour l'année 2007. Entre ces périodes d'occupation « municipale », la galerie pourra être mise à disposition dans le cadre d'événements artistiques municipaux ou associatifs ou être louée à des artistes. Nous avons d'ailleurs prévu un espace « atelier » qui permettra à ces artistes d'agir en interaction avec les visiteurs, en travaillant directement soit devant le public, soit avec lui.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE VILLERS :

« Paris est un village », chansons

Vendredi 19 janvier - 20 h 30 - centre culturel les Ecraignes

« Fausse adresse », théâtre

Samedi 10 février - 20 h 30 - centre culturel les Ecraignes

« Didier Porte aime les gens », one man show

Vendredi 2 mars - 20 h 30 - centre culturel les Ecraignes

Renseignements au 03 83 92 32 40

LES 1^{ERS} TROPHÉES DU SPORT VILLAROIS

Pour la première fois, les sportifs villarois ont été récompensés lors d'une grande soirée, organisée au centre des Ecraignes, en présence de nombreux officiels, dont Daouia Bezaz, conseillère régionale, Yvon Biston, vice-président du conseil général chargé des sports, Louis Jacquot, président du comité départemental olympique, Christophe Millard, directeur du FNSU et Jean-Luc Monschau, entraîneur du SLUC basket.

Dans son discours, Pascal Jacquemin a souligné que « le sport, individuel par la persévérance et le dépassement de soi, ou collectif par la coopération et la solidarité, est une véritable école de la vie ». En récompensant ses sportifs, la ville a voulu promouvoir ces liens sociaux qui se tissent grâce à eux et qui sont pour beaucoup dans la qualité de vie de notre commune.

Rythmée par des démonstrations variées (twirling baton, tennis de table, arts martiaux, gymnastique...), la soirée a permis de distribuer 150 récompenses, devant un public enthousiaste. Devant la satisfaction de tous les participants, sportifs, dirigeants, leurs amis et familles, Jacqueline Hermouet-Pajot, adjointe au Maire déléguée au sport et à la jeunesse, a proposé de reconduire cette sympathique manifestation en 2007. Rendez-vous est donc pris pour les 2^e trophées du sport villarois.

LE PALMARÈS

Chaque club a désigné :

- ☑ ses trois sportifs individuels méritants ou une équipe pour les sports collectifs
- ☑ un dirigeant.

☑ **Gymnastique Volontaire Jolibois**

- Dirigeant : Marcelle LEONET

☑ **Badminton Villers-Nancy**

- Sportifs : Marin BAUMAN (Médailles de Bronze en simple et en double aux championnats de France 2006), Jennifer BIASCH (Championne de Lorraine minime 2006 en simple et en double dame) et Ronan CESAR (Champion de Lorraine 2006 junior en simple et double mixte)

☑ **COS Tour Pedestre**

- Sportifs : David LOMBART (5^{ème} au scratch sur 10 Km et 1^{er} Handisport), M. GUISE et M. ANDREZJAK (premiers du COS Villers Athlétisme au semi-marathon et au 10 Km)

- Dirigeant : Victor SCHMIDT

☑ **Association Familiale**

- Dirigeant : Bernadette FOURNIER

☑ **VTT FUN CLUB**

- Sportifs : Basile MONVOISIN (1^{er} Junior au Championnat de Meurthe et Moselle de Cross-Country 2006), Charlotte CROMET (2^{ème} Cadette au Championnat de Lorraine de Descente VTT 2006 et de Cross-Country 2006)

- Equipe : Régis FAGOT, Régis VIOLAT, Nicolas VEBERT, Geoffroy RENARD et Julien DROUAILLET

- Dirigeant : Michel WROBEL (Responsable de la section «Randonnées»)

☑ **COS VOLLEY-BALL**

- Sportifs : Equipe Junior Fille (Championne de Lorraine 2006)

- Dirigeant : Nicolas NETTAVANT (Trésorier)

☑ **COS TWIRLING BATON**

- Sportifs : Sonia CLAUDE, Agnès GORGET et Majorie BONADAREWICZ (présentes à la finale de la Coupe de France)

- Dirigeant : Sandrine HUGUET (Entraîneuse du club depuis 15 ans)

☑ **COS TENNIS**

- Sportifs : Equipe 1 Mixte (Finalistes Coupe de Lorraine BNP), Clara BACUS (Finaliste Championnat de Lorraine 10 ans Fille) et Luc LOCATELLI (Finaliste Championnat de Lorraine 10 ans Garçon)

- Dirigeant : Gérard MATHIEU (Trésorier)

☑ **COS TENNIS DE TABLE**

- Sportifs : Germain POINSIGNON (2^{ème} Benjamin de Lorraine) et Julien MARTELLINA (2^e Cadet Départemental)

- Dirigeant : Philippe POINSIGNON (Entraîneur bénévole)

☑ **COS RUGBY**

- Sportifs : Equipe des 9 ans (vainqueurs de 4 tournois sur 5 en Ligue de Lorraine)

- Dirigeant : M. SAWDLE (Responsable de l'Ecole de Rugby)

☑ **COS KARATE**

- Sportifs : M. BEN ABD ALLAH (Vainqueur de la Coupe de France junior -70 Kg), Anthony GILLET (Vainqueur de l'Open International Benjamins -45 Kg) et Laura VALLEE (3^{ème} de la Coupe de France Cadette -51 kg)

- Dirigeant : Olivier DEMOCHEAUX (Trésorier)

☑ **VILLERS-HANDBALL**

- Sportifs : Ecole de Handball et l'équipe féminine 16 ans

- Dirigeant : Patrick CHUITON

☑ **COS GYMNASTIQUE**

- Dirigeant : André GENAY (Trésorier)

☑ **COS FOOTBALL**

- Sportifs : Equipe 15 ans (Vainqueurs de la Coupe de District 2005/06)

- Dirigeant : Jean-Louis SOLIVEAU

☑ **COS BOXE FRANCAISE ET CANNE DE COMBAT**

- Sportifs : Daniel CARDOSO (Champion de Lorraine 2006) et Clémentine GRITTI (Championne de l'Est en Canne de combat 2006)

- Dirigeant : Alain GERNET (Entraîneur)

☑ **COS ATHLETISME**

- Sportifs : Louis Linsan DRAME (Championnat de France cadet), Juliette CAEL (Championne Lorraine Cross minime) et Géraldine PIC (Vice-championne de Lorraine Cross senior)

- Dirigeant : Michel FOLLEY

☑ **Association Loisirs Et Culture, Section Judo**

- Sportifs : Sylvie HENRY et Benoît CROLOTTE

☑ **Collège Chepfer**

- Sportifs : Equipe de Handball (Champions de France UNSS)

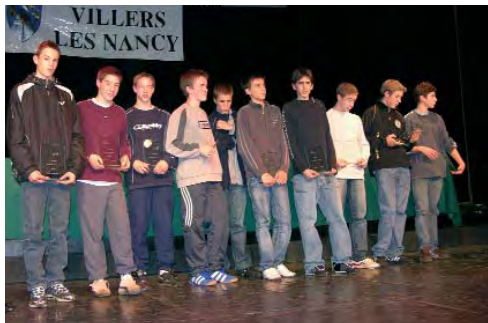
☑ **Lycée Stanislas**

- Sportifs : Equipe de Handball Cadets (9^e au Championnat de France UNSS)

Parmi tous les sportifs proposés par les clubs, la commission des sports a souhaité désigner le sportif et l'équipe de l'année.

☑ **SPORTIF DE L'ANNEE** : Madjid BEN ABD ALLAH (COS Karaté)

☑ **EQUIPE DE L'ANNEE** : Equipe de Handball (Collège Chepfer)



PLEINS FEUX

MALOU CHAUMONT : L'ENTHOUSIASME AVANT TOUT !

Lors de la soirée de remise des 1^{ers} trophées du sport villarois, Marie-Louise « Malou » Chaumont, figure villaroise bien connue a officiellement reçu la médaille d'or de la Jeunesse et des sports des mains de Jacqueline Hermouet-Pajot. Villers-Nouvelles a rencontré une femme humble et exceptionnelle, qui a toujours été tournée vers les autres.



Remise de la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports à Malou par P. Jacquemin et J. Hermouet-Pajot

D'où lui vient son empathie, son envie d'aider les autres, son rapport simple et facile avec les enfants et les jeunes ? Pour Malou, ça ne fait pas de doute : son altruisme vient de son enfance, heureuse, dans une famille de neuf frères et sœurs dont elle était l'aînée.

Pourquoi avoir voulu faire des « colos » ? Elle le dit elle-même : « je suis allée en colonie de vacances, une fois quand j'étais enfant, et je n'ai pas aimé ! Ça n'était pas sympa, il n'y avait pas d'activités... alors je me suis dit, qu'avec moi, si j'étais monitrice, ça serait mieux ! ». Le défi était relevé !

Après avoir suivi sa formation initiale et participé à une première colonie près de Munster (qu'elle fera pendant 30 ans), elle est recrutée par la SNCF comme monitrice-chef. En 1960, elle est embauchée à l'institution Jean-Baptiste Thiéry, et

continue à participer à ces chères « colos », qu'elle considère comme ses vacances.

Et elle ne les manquera sous aucun prétexte : elle passe son diplôme de directeur, enceinte de son premier fils, qui né en mai 1965, fera sa première colonie 3 mois plus tard ! D'ailleurs, ses deux enfants, Hervé et Stéphane, deviendront plus tard animateurs et directeurs eux-mêmes ; son mari, Michel, chauffeur routier, passera souvent ses vacances auprès d'elle, comme « homme à tout faire » ! En 1986, elle commence une « nouvelle aventure », en prenant au pied levé

la direction du CLSH de la ville de Plombières, puis en 1988, elle accepte d'assurer la direction d'une colonie dans les Vosges à Orbey, qu'elle reconstruit à partir d'une situation difficile.

L'été 1990 est dramatique pour elle et ses enfants : son mari se tue dans un accident de la route le 3 juillet. 4 jours plus tard, elle est à Orbey, ayant décidé avec ses fils, directeur adjoint et assistant sanitaire, que leur place était là-bas, car « Michel aurait voulu qu'on le fasse ». Le 18 juillet, nouveau drame : un incendie se déclare dans la colonie. Calmement, Malou va avec tous les adultes présents organiser l'évacuation de la colonie, sans qu'à aucun moment les enfants ne se rendent compte de ce qui se passait. Ce courage lui vaudra une distinction rare : le prix Emmele Johanna décernée par la fondation européenne Johan Wolfgang Von Goethe de Bâle (Suisse), qu'elle est la seule française à avoir reçu.

C'est aussi en 1990 qu'elle devient directrice du tout récent CLSH de Villers-lès-Nancy. Jusqu'à sa retraite en 1999, date à laquelle elle prend sa retraite, elle assurera avec bonheur ses fonctions. Elle garde le souvenir d'un domaine exceptionnel pour les enfants, d'animateurs motivés et volontaires.

Engagée dans la vie associative

Arrivée à Clairlieu en 1975, elle s'implique dans la vie associative : Clairlieu Animation, l'ASC, et surtout le Groupe villarois pour l'accueil de l'enfant dont elle est une des fondatrices. En 1985, pour les dix ans de l'église Saint-Bernard, elle initie un petit groupe qui crée une fresque sur la Visitation à partir d'un patchwork de tissus. L'expérience du travail collectif lui donne, avec Mesdames Valette, Mangin, Robert et Hognon, l'envie d'aller plus loin. Ensemble, elles fondent l'ATELIER, lieu d'Accueil, de Travail, d'Echanges de Liens et d'Idées, d'Ecoutes et Rencontres pour « transmettre les savoirs ». Pour ce faire, ses , préparent des ...

En plus d'une vente annuelle au marché de Noël d'Oerlinghausen, les 34 membres de l'ATELIER, âgés de 46 à 84 ans, organisent deux ventes d'objets d'artisanat, comme des boîtes à couture, des bougies ou même des confitures. La première a lieu en mai pour la fête des mères au cours du marché de Clairlieu et la seconde début décembre au centre Jean Savine. Le fruit intégral de ces ventes est reversé à un bénéficiaire choisi collectivement, à partir de projets concrets.

Merci et bravo à Malou pour tout ce dévouement

A l'occasion de la présentation des échanges avec Oerlinghausen et Wemmel durant l'année 2006, Villers-Nouvelles a rencontré Claude Keiflin, 1^{er} adjoint au Maire, délégué aux relations internationales.

VN : Quelle est la place des villes dans les échanges internationaux ?

CK : Depuis longtemps, les collectivités locales sont des acteurs majeurs des relations entre les peuples. La coopération décentralisée, les partenariats et les jumelages ont, depuis des années, resserré les liens entre les habitants des différentes nations.

VN : Où en est le jumelage avec Oerlinghausen ?

CK : Après une première rencontre en Allemagne en 1986, entre des élus de Villers-lès-Nancy et d'Oerlinghausen, le jumelage entre les deux villes a été signé le 1^{er} juillet 1988 en Allemagne et le 20 mai 1989 à Villers. Nous avons fêté, le 31 mai 2003, son 15^e anniversaire à Villers et les

cérémonies du 20^e anniversaire sont prévues le 1^{er} mai 2008 à Oerlinghausen. Grâce aux actions des associations, il est très actif. Des représentants d'Oerlinghausen sont présents tous les ans à la fête des vendanges. Des représentants de Villers-lès-Nancy se rendent tous les ans à Oerlinghausen, pour entretenir des relations auxquelles nous attachons une grande importance.

VN : Quels sont nos rapports avec la ville de Wemmel ?

Des échanges entre le lycée Stanislas et l'école d'hôtellerie de Wemmel, ville proche de Bruxelles, nous ont permis de nouer depuis 2001, un partenariat qui, je n'en doute pas, sera amené à se développer.



EN MAI, DES ÉCHANGES AMICAUX ET CULTURELS

TOUJOURS AUSSI FRUCTUEUX

C'est à l'initiative de l'association BRAVO (Bâtir et Bonifier les Relations Amicales entre Villers-lès-Nancy et Oerlinghausen), qu'un groupe de 28 villarois (dont trois nouveaux adhérents) s'est rendu à Oerlinghausen, notre ville jumelle, du 25 au 28 mai dernier, comme tous les ans depuis 1992. A l'instar des autres années, l'accueil a été très chaleureux, de la part des familles qui avaient accepté d'héberger un ou deux membres du groupe.

La matinée du premier jour a été consacrée à la visite de la ville de Bad-Salzuflen, distante d'une trentaine de kilomètres. C'est une station thermale réputée de la région, dont le centre ville possède de très beaux bâtiments à colombages du XVII^e siècle.

Après le déjeuner, le groupe est parti vers Herford pour découvrir un musée d'art moderne, associant les techniques vidéo récentes et la subtile évocation du design industriel du XX^e siècle.

Le deuxième jour a débuté par la visite de la ville d'Oerlinghausen, avec le concours d'une guide locale, qui a retracé l'époque du tissage du lin, très prospère pendant plusieurs dizaines d'années. La découverte des différents bâtiments, du parc et ses statues, l'évocation de la famille Weber par un de ses descendants, ont rythmé cette matinée.

L'après-midi, le cap a été mis sur la nouvelle usine de chauffage urbain fonctionnant au bois de récupération de façon automatique. Une grande partie de la ville est fournie en électricité, gaz et eau, ainsi que les piscines et le transport d'autobus local, grâce à ses propres centrales électriques écologiques.

Comme il est de tradition, le repas du samedi soir a permis de réunir en un même lieu l'ensemble des familles d'accueil et leurs invités. Chacun a pu se retrouver dans une salle de l'école de vol à voile et partager un buffet froid en toute convivialité. La soirée s'est passée dans une bonne ambiance, sur fond musical, ponctuée de quelques pas de danse et de chansonnettes.

Et c'est la tête pleine de souvenirs et de bonne humeur que le groupe a repris la route de Villers-lès-Nancy le dimanche matin.



ECHANGE 2007

Dès à présent, l'association B.R.A.V.O. prépare l'accueil du groupe allemand à Villers-lès-Nancy qui aura lieu du 17 au 20 mai 2007. Si vous souhaitez des renseignements, vous engager pleinement dans les échanges franco-allemands (jeune ou adulte, seul ou en famille, bilingue ou non), vous pouvez appeler le 03.83.28.54.77 ou 03.83.44.07.79.

DES COLLÉGIENS À OERLINGHAUSEN

Le collège Chepfer et le Lycée Niklas-Luhmann-Gymnasium d'Oerlinghausen ont renoué avec les échanges d'élèves. 23 élèves de 3^e LV1 et LV2 accompagnés de leurs professeures, Mesdames Thil, Toutain, et Durand, ont effectué ce voyage de découverte linguistique et culturelle.

Après une courte halte à Aix-la-Chapelle qui a permis aux élèves d'admirer le trône de Charlemagne dans la chapelle Palatine, c'est Kathrin Hauschke, professeure de français qui a chaleureusement accueilli les visiteurs. Le dîner sur place a ensuite réuni collégiens et lycéens dans une ambiance agréable et détendue.

Le lendemain, les élèves ont découvert la ville d'Oerlinghausen et ont assisté à une heure et demie de cours au lycée. Ils ont ensuite visité la ville de Lemgo.



Le retour s'est effectué avec un arrêt à Munster, pour visiter la vieille ville et le Dom.

Pour cette reprise de contacts, les rencontres avec les élèves d'Oerlinghausen ont représenté une première expérience intéressante au niveau linguistique, qui permet d'envisager des séjours de plus longue durée.

DES REPRÉSENTANTS DE VILLERS EN ALLEMAGNE ET EN BELGIQUE

Dans le cadre du jumelage, une délégation de Villers-lès-Nancy s'est rendue à Oerlinghausen au printemps. Parallèlement, des contacts ont été noués avec la ville belge de Wemmel que des représentants de notre ville ont visitée pour approfondir les possibilités de partenariat.

Un accueil remarquable à Oerlinghausen



La délégation conduite par Claude Keiflin, 1^{er} adjoint au maire, qui s'est rendue à Oerlinghausen était composée d'élus municipaux et de représentants des associations entretenant des relations avec notre ville jumelle. L'accueil fut fort chaleureux et la rencontre a été marquée par une grande convivialité.

Plusieurs temps forts ont marqué cette visite : une rencontre entre élus à l'hôtel de ville, une manifestation touchante au lycée communal, dont les enseignants ont fait part de leur fort désir de renforcer leurs liens avec le

collège Chepfer, la visite de la chaufferie centrale de la ville, le passage des milliers de sportifs participant à la course pédestre, une visite de l'aérodrome et de son école de pilotage connus dans toute l'Allemagne et pour les plus courageux, un baptême de planeur !

Mais ce qui a le plus marqué les représentants de Villers-lès-Nancy est sans conteste, le repas pris en commun avec les plus démunis des habitants d'Oerlinghausen : une fois par mois, le repas de midi est pris en commun par tous ceux qui sont dans le besoin ou veulent simplement échanger et faire des rencontres : une belle initiative de solidarité menée par des bénévoles dont le travail a été unanimement salué. L'ensemble de la délégation villaroise remercie ses hôtes allemands pour cet accueil et les 3 jours passés ensemble.

A Wemmel, au cœur de l'Europe

Claude KEIFLIN, 1^{er} adjoint au maire délégué aux relations internationales, Jean-Claude ROTH, président de ARIV et Gilbert CORNU, responsable du département hôtelier du lycée Stanislas ont été accueillis par le bourgmestre, Marcel LANGENHOVE et deux de ses adjoints, qui leur ont fait découvrir la ville.

Lors de la réception officielle devant l'ensemble du Conseil communal, les deux villes ont réaffirmé leur volonté de poursuivre le partenariat amical qui se met en place et de développer les échanges entre les institutions similaires dans les deux communes (Wemmel possède une école d'hôtellerie, une résidence de personnes âgées et un complexe sportif). Cette visite, sans aucun doute utile et nécessaire, permettra de dynamiser des relations conviviales.



Deux villes de la taille de Villers-lès-Nancy

Oerlinghausen



Oerlinghausen, située en Westphalie-Rhénanie du Nord compte 17.429 habitants sur une superficie de 32,7 km². Elle possède un des aérodromes de vol à voile les plus importants d'Europe.

Oerlinghausen est située sur la montagne du Teutoburger Wald qui s'étend d'est en ouest sur 80 km, et est un lieu privilégié pour les amis de la nature.

Wemmel



Wemmel est une commune belge de la province flamande du Brabant, dans la banlieue de Bruxelles. Sa population est de 14.774 habitants sur une superficie de 8,74 km². En 1954, des droits linguistiques spécifiques ont été accordés aux francophones (plus de 30 % de la population dans les années 50), qui peuvent ainsi demander des documents administratifs rédigés en français.

ÇA S'EST PASSE À VILLERS

OCTOBRE 2006



Ouverture de la saison culturelle avec le spectacle « Quai des brumes ».



Les randonnées d'ELA



Remise des prix des maisons fleuries. Une gagnante comblée !



Accueil des nouveaux Villarois



Réception des enseignants



Défilé d'Halloween du CLSH

LA RENTRÉE DE DANIELLE MAUDINAS

Danielle Maudinas a succédé fin 2005 à Philippe Salès en tant que conseillère municipale déléguée à l'éducation. A l'occasion de sa rentrée, Villers-Nouvelles fait le point avec elle sur la nouvelle année scolaire.



VN : Danielle Maudinas, pouvez-vous vous présenter ?

DM : Je suis mariée, j'ai deux enfants et trois petits-enfants. Retraîtée d'une société de télécommunication, j'habite à Villers-lès-Nancy depuis 25 ans, et je suis depuis toujours très investie dans le bénévolat, que ce soit dans des associations sportives, de scoutisme, syndicales... Je suis membre d'associations villaraises, comme l'Association Familiale, la Ruche de Clairlieu, le PAJ.

VN : Quelles sont vos activités de conseillère municipale ?

DM : Tout d'abord, je tiens à saluer les conseillers juniors de Villers-lès-Nancy. Je suis en effet une des tutrices du conseil municipal d'enfants et travailler avec eux est passionnant ! C'est très agréable de les retrouver hors du cadre scolaire.

Quant à ma mission de conseillère municipale déléguée à l'éducation, c'est d'être un intermédiaire entre les acteurs de l'école, membres des équipes pédagogiques, parents d'élèves et élèves, et la mairie, qui a de nombreuses compétences pour les maternelles et les primaires. A ce titre, je participe aux conseils d'écoles, je suis le dossier de la restauration scolaire. Je rencontre aussi les enseignants, les parents, très régulièrement, pour les aider dans leurs démarches.

VN : Parlez-nous de la dernière rentrée scolaire. Quels en ont été les points marquants ?

DM : Je crois qu'on peut dire que la rentrée 2006 a été chargée ! Entre la restauration scolaire, la fermeture inattendue de classe à Pagnol et la journée au jardin botanique - une première à laquelle tous les élèves de CM2 de Villers ont

participé et que nous reconduirons en 2007 - les services de la mairie ont été fortement mobilisés.

VN : Avant de revenir sur le nouveau dispositif de la restauration scolaire, peut-on aborder la fermeture de classe à Pagnol ? Que s'est-il passé ? Y en aura-t-il d'autres ? Quelle a été l'action de la mairie ?

DM : Nous avons été surpris : il y a eu, à partir de la mi-juin, 12 déménagements non prévus. Les projections indiquaient 115 enfants inscrits à la rentrée et au final, il n'y en avait que 75 ! Si l'inspection académique comptabilisait les enfants de 2 ans, que Villers-lès-Nancy est une des rares communes à scolariser, il n'y aurait probablement pas eu de problème. Mais elle ne le fait pas et l'inspecteur d'académie a donc pris la décision de fermer une classe à Pagnol. Pour ne pas surcharger les effectifs à Pagnol, la mairie a réagi en organisant des mouvements d'enfants. Ils ont eu lieu de l'école Pagnol vers l'école Camus, pour ne pas trop compliquer la vie des parents en laissant les enfants sur Clairlieu et préserver l'emploi sur place des ATSEM.

Quant à d'autres fermetures de classes, il est beaucoup trop tôt pour en parler. Personne ne sait avec certitude de quoi demain sera fait : la démographie scolaire évolue très vite, cette rentrée en est la preuve. La mairie est en contact permanent avec l'inspection académique, des réunions d'information auront lieu, avec les directeurs d'écoles et les associations de parents d'élèves, en temps et en heure. Que chacun soit sûr que la municipalité mettra tout en œuvre pour limiter les conséquences sur les familles villaraises.

VN : Après trois mois de pratique, quel bilan tirez-vous du nouveau dispositif de la restauration scolaire ?

Avant de parler bilan, reprenons le contexte. Il fallait mettre en place un nouveau système :

- ☑ entre 2003 et 2005, le nombre de repas quotidiens a augmenté de 15 %, passant de 350 à plus de 400 !
- ☑ les directeurs d'écoles ne pouvaient plus gérer les inscriptions, et rappelons que la restauration scolaire est une compétence municipale,
- ☑ des discordances entre les repas prévus et les repas effectivement pris existaient. Nous avons eu, en 2006, jusqu'à 23 enfants présents non inscrits, et plus grave selon moi car c'est un gâchis injustifiable, trop d'enfants inscrits non présents (jusqu'à 53) et donc des repas à jeter.

Il est certain que le système en place était d'une souplesse extraordinaire : c'était le système le plus souple de l'agglomération nancéienne. Mais il devenait difficilement gérable, notamment pour les finances communales. La plupart des parents jouaient le jeu, mais ceux qui abusaient l'ont tellement perturbé qu'il n'était plus tenable. Je voudrais d'ailleurs adresser un « grand bravo » à tout le personnel de la restauration scolaire qui a su faire face à ces difficultés l'année dernière sans jamais faiblir !

Avec Marie-Paule Malo et les services de la mairie, nous avons donc travaillé sur un nouveau dispositif qui a été présenté aux parents dès le mois d'avril 2006 pour qu'ils nous donnent leurs avis. Ce nouveau système repose sur une inscription en mairie, pour un mois. Afin de ne pas créer de contraintes inutiles pour les parents, elle est renouvelable par tacite reconduction. Nous demandons à être prévenus une semaine à l'avance des changements (par tout moyen écrit : courrier, fax, email), mais une certaine souplesse reste possible dans des circonstances exceptionnelles.

Pour en venir au bilan, les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- ☑ la première semaine complète de classe, du 11 au 15 septembre, il y a eu 1583 repas, et 110 « anomalies » (des enfants présents non inscrits ou inscrits non présents), soit 7 %.
- ☑ 1 mois plus tard, du 9 au 13 octobre, nous avons servi 1750 repas et il y avait 30 anomalies, soit 1,3 % avec une augmentation de plus de 10 % des repas !

Ce système est, certes, un peu plus contraignant, mais efficace et simple à l'usage. Je comprends d'autant moins les critiques acerbes dont il a fait l'objet, de la part des représentants d'une seule association de parents d'élèves d'une école, je dis bien une seule école, alors qu'aux derniers conseils d'écoles, les parents et les enseignants ont accordé leurs félicitations à ce dispositif !

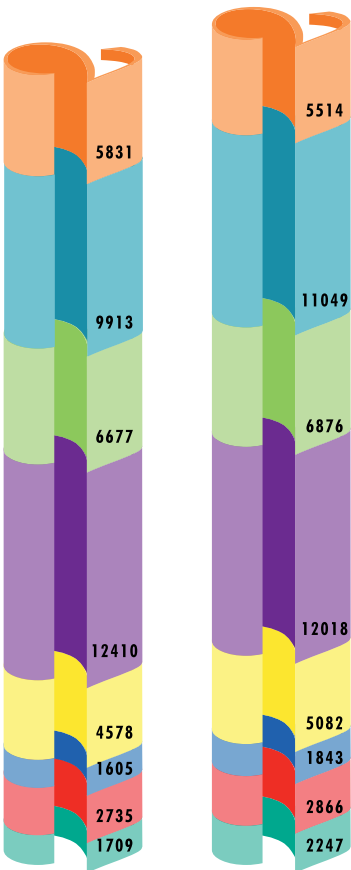
Nous organiserons d'ailleurs, en janvier 2007, une réunion de bilan afin de voir avec les enseignants et les parents, comment nous pouvons le faire évoluer pour le bien de tous.

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

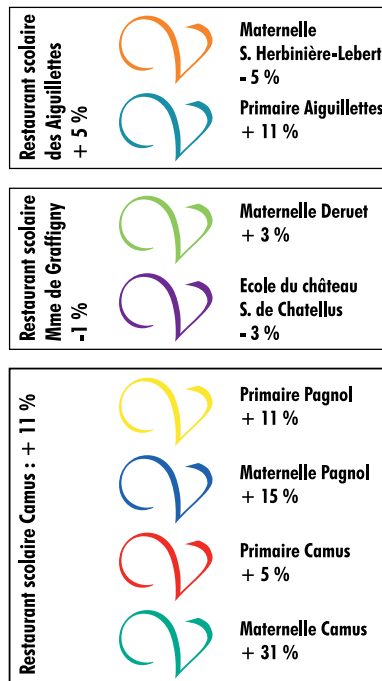
La restauration scolaire et l'accueil périscolaire sont des services facultatifs, rendus par la ville de Villers-lès-Nancy. Ils sont ouverts à tous les enfants scolarisés à Villers-lès-Nancy dans les écoles publiques maternelles et élémentaires, qu'ils habitent ou non la commune, dans la limite des places disponibles et des possibilités d'encadrement. A la rentrée 2006, un nouveau système d'inscription à la restauration scolaire a été mis en place. En voici un premier bilan.

Pourquoi un nouveau dispositif ?

Outre les remarques exposées par Danielle Maudinas dans son entretien (lire en page 13), la restauration scolaire villaroise a dû faire face depuis quelques années à une augmentation importante du nombre des enfants concernés.



Evolution des repas servis aux enfants (janvier à octobre - 115 jours)



2005 : 45 460 repas
2006 : 47 509 repas : + 5 %

En pratique

- Les inscriptions sont prises en mairie de la 1^{ère} semaine du mois de juin à la 1^{ère} semaine du mois de juillet (du 4 juin au 6 juillet 2007 pour la rentrée scolaire 2007-2008). L'inscription est valable pour un mois et elle est renouvelable par tacite reconduction, sauf modification ou radiation signalée deux semaines avant la prise d'effet.
- Toute absence au service de restauration scolaire ou de l'accueil périscolaire doit être signalée au plus tard 48 heures à l'avance à la mairie par tout moyen (courrier, fax ou téléphone et email suivis d'un écrit de confirmation) et sur certificat médical pour maladie ou accident. Dans le cas contraire, les prestations seront dûes par la famille.
- Toute inscription exceptionnelle (sur justificatif) devra être effectuée 48 heures à l'avance.
- Il sera possible de déroger à ces règles uniquement sur justificatif (maladie, situation professionnelle des parents).
- Pour des raisons évidentes de responsabilité, tout enfant non inscrit préalablement en mairie (fiche de renseignements dûment complétée et signée) ne pourra être accepté en restauration scolaire ou en accueil périscolaire.

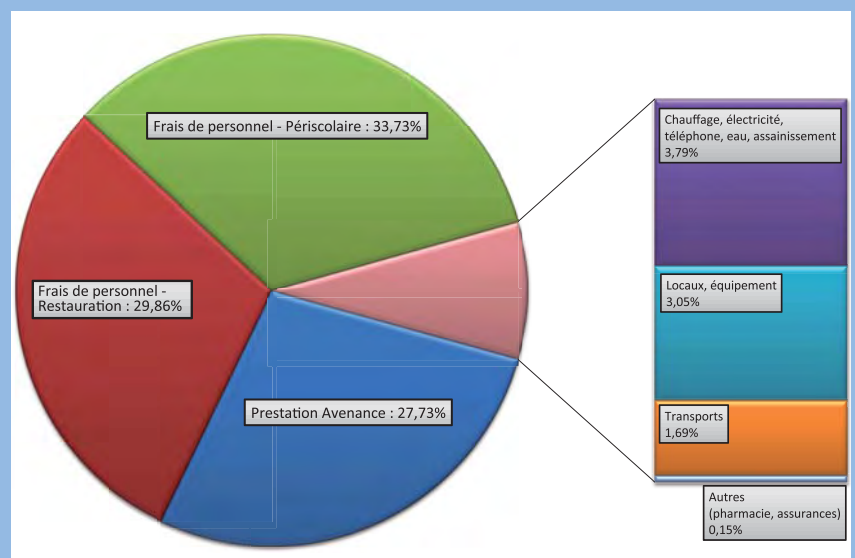
Un mois d'octobre encourageant

Comme on peut le voir sur le graphique ci-contre, l'écart entre les repas servis et les repas prévus en octobre 2005 était important. Il s'est réduit en octobre 2006 : la moyenne des repas servis non prévus est passé de 8 à 3 et celle des repas prévus non servis (donc jetés) est passé de 4,5 à 3.



Comment se décompose le prix d'un repas ?

Un repas, facturé 4,35 euros aux enfants villarois et 5 euros aux non-villarois, coûte environ 12 euros à la municipalité.



LA SIGNALÉTIQUE DES ÉCOLES DE VILLERS-LÈS-NANCY EST FAITE

Pour répondre aux nombreuses demandes des usagers, équipes pédagogiques et parents d'élèves, la municipalité a mis en place une opération de signalétique des écoles, afin que chaque bâtiment soit clairement identifié.

Installées pour la rentrée 2006, les plaques ont été conçues selon la charte graphique de la mairie, définie en 2002, après le concours qui avait permis à la ville de se doter d'un logo à partir de propositions des habitants. Elles reprennent notamment les couleurs officielles, le vert et l'orange de la ville, et indiquent clairement à la fois le nom de l'école et le groupe scolaire auquel elle appartient.



Les restaurants scolaires, à l'exception du restaurant scolaire « Madame de Graffigny » qui sera concerné en 2007 lors de la refonte de la signalétique interne du parc, ont été également pourvus de plaques dénominatives réalisées selon les mêmes règles.



Une signalétique spécifique a également été mise en place dans le secteur du groupe scolaire Villers-centre, où les équipements collectifs sont nombreux : ainsi le chemin piétonnier qui démarre au croisement de l'avenue André Malraux et de la rue Sous-la-croix et qui permet de rejoindre les écoles maternelles et primaires du groupe et le gymnase Alice Milliat, est maintenant clairement indiqué. Dans le même esprit, l'entrée de l'école maternelle Deruet est signalée depuis la rue Albert 1er.



La signalétique des bâtiments publics se poursuivra en 2007 avec notamment les gymnases Marie Marvingt et Alice Milliat, pour que chaque lieu public de Villers-lès-Nancy soit clairement identifiable par ses usagers.



SIGNALÉTIQUE DES BÂTIMENTS & SIGNALISATION ROUTIÈRE

Si la signalétique des bâtiments municipaux (les plaques sur les murs) incombe à la ville, la signalisation routière (les panneaux indicateurs) est une responsabilité de la communauté urbaine. Bien sûr, cette dernière agit en concertation avec la ville. C'est pourquoi, en cohérence avec le programme de signalétique des bâtiments qui a débuté depuis 2004 avec la maison de la Petite enfance « la Sapinière », la Maison Actions Jeunesse et la Maison des Associations Roger Schoenstein, et qui s'est poursuivi cette

année avec le gymnase Gilbert Bauvin, le stade Roger Bambuck, les courts de tennis Michel Lestrez et les écoles, le groupe de travail conduit par René Bodin, adjoint au patrimoine, a demandé à la CUGN d'opérer des modifications aux principaux carrefours de la ville. Ainsi, depuis quelques semaines, de nouvelles indications sont apparues, par exemple au début de la rue Charles Oudille ou au croisement de la route de l'aviation et du RD 92.



NOVEMBRE 2006

JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE AUX ECRAIGNES

Le 7 novembre, 40 jeunes ont accompli la dernière étape de leur parcours de jeunes citoyens, commencé dès le collège, en effectuant leur Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

Les représentants des associations patriotiques ont participé à cette journée, qui a permis aux jeunes de découvrir les métiers de la Défense Nationale, les gestes de premier secours et de réfléchir au devoir de mémoire.



Les représentants du Bureau du Service National et les porte-drapeau



Improvisation à la Roële sur le thème de la démocratie et de la citoyenneté

AVEC L'UNICEF, VILLERS, VILLE AMIE DES ENFANTS

**Du 20 au 25 novembre,
c'était la fête des enfants !**

Plusieurs temps forts ont marqué cette semaine exceptionnelle, dont le succès a été à la mesure de la mobilisation de tous ses acteurs, enseignants, associations, personnels de la petite enfance, parents.

Le lundi, l'inauguration du jardin pédagogique a été rythmée par les chants amérindiens des tout-petits du périscolaire, puis une plénière des conseils municipaux adultes et enfants, au cours de laquelle le nouveau conseil municipal d'enfants a été installé, a été organisée aux Ecraignes. Elle s'est conclue sur la signature de la charte avec l'Unicef.

Mercredi, place aux activités ludiques avec la kermesse grecque organisée par le périscolaire et la réalisation d'une fresque intergénérationnelle avec le PAJ.

Enfin, pour conclure la semaine, samedi, un grand lâcher de ballons au parc Mme de Graffigny.

N'oublions pas les nombreux travaux artistiques des enfants de la Maison de la Petite Enfance et de l'école maternelle Deruet, mis en valeur à la galerie Mme de Graffigny.



Lâcher de ballons



Jeunes et moins jeunes ensemble pour s'exprimer



Les travaux artistiques des enfants



Le conseil municipal d'enfants



Signature de la charte «Ville amie des enfants»

DEUX NOUVEAUX GARDIENS DE POLICE A VILLERS

Après avoir été embauchés en 2003 comme agents de médiation, Alexis Da-Ponte et Yannick Vincent ont passé avec succès le concours de la fonction publique territoriale d'agent de police municipale. Titularisés depuis le 1^{er} novembre 2006, ils suivent actuellement une formation obligatoire qui les amènera à rencontrer tous les intervenants de la sécurité.



Yannick Vincent a eu depuis qu'il est tout petit l'envie de travailler dans les forces de l'ordre : son père, policier, ne manquait pas de lui raconter des anecdotes qui l'ont très vite intéressé. Après des études en gestion et comptabilité, il a rejoint pendant 2 ans la Gendarmerie, et cherchant à se rapprocher de sa famille, a eu l'opportunité de rejoindre les services de Villers-lès-Nancy.

Ce qu'il aime dans son métier ? Le contact avec les gens principalement, et particulièrement les actions de prévention routière, menées avec les enfants des maternelles et des primaires.

Comme Yannick, Alexis Da-Ponte a été attiré très jeune par le travail dans la police. Pompier volontaire dès ses 18 ans, puis gendarme adjoint pendant 2 ans, il n'a pu continuer son parcours dans la Gendarmerie Nationale suite à un accident, qui l'empêchait de passer un concours de sous-officier. Il est toutefois réserviste opérationnel de la Gendarmerie avec le grade de Maréchal des Logis, et à ce titre, fait partie des renforts des unités de gendarmerie lors d'événements exceptionnels comme le Teknival de Chambley.



La police municipale présente pour lui l'intérêt par rapport à ses autres expériences de pouvoir travailler plus en profondeur les messages de prévention et d'agir en tant que médiateur dans la résolution des conflits.

LA POLICE MUNICIPALE : DIALOGUE ET MEDIATION POUR LE QUOTIDIEN DES VILLARROIS

La police municipale de Villers-lès-Nancy est forte de 4 personnes, Franck Grillet, chef de police, responsable de la police municipale, Mélanie Madier, gardien de police municipale, Alexis Da-Ponte et Yannick Vincent, gardiens de police municipale stagiaires depuis le 1^{er} novembre 2006.

Ses interventions sont nombreuses et toujours en prise directe avec le quotidien des habitants de Villers-lès-Nancy. En plus d'assurer ses missions premières relatives à la sécurité, la tranquillité et la salubrité, elle est aussi une composante importante dans la création de liens entre les habitants.

Les missions de sécurité « pures » peuvent se décomposer en 3 grandes catégories :

- ☑ la sécurité publique, qui comprend des interventions relatives à la sécurité du domaine public (défectuosité des feux tricolores, plots descellés sur trottoir, découverte de véhicules volés ou suspects, régulation de la circulation, chiens « dangereux », occupation du domaine public non autorisé).
- ☑ la sécurité routière, avec les contrôles de vitesse, la verbalisation des véhicules stationnés irrégulièrement ou l'utilisation des téléphones mobiles au volant.
- ☑ la sécurité des biens, particulièrement l'été, où l'opération Tranquillité Vacances répond tous les ans à un besoin sensible et croissant.

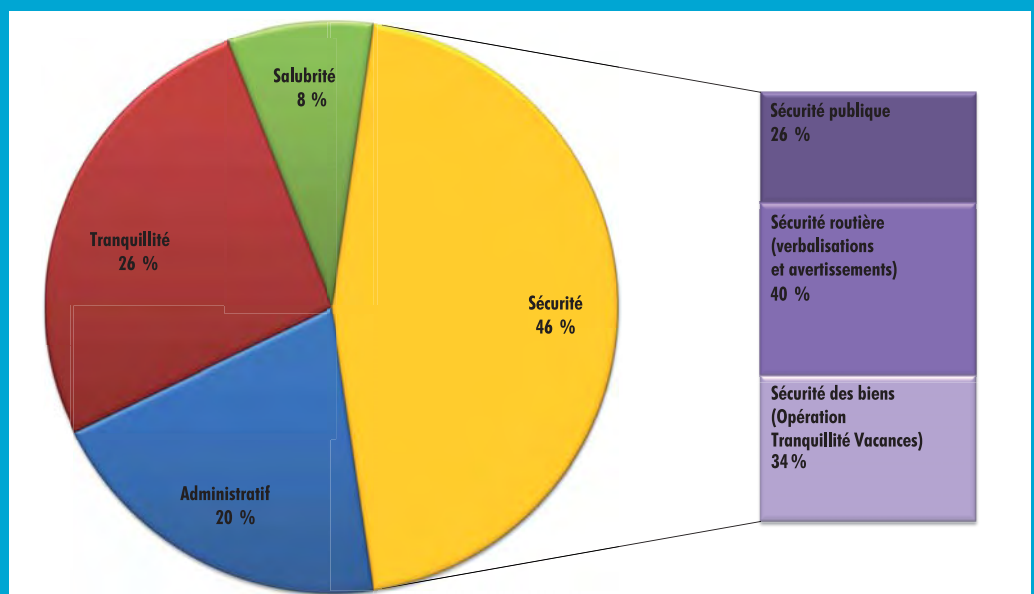
Ses autres missions concernent :

- ☑ la tranquillité avec des rondes pédestres quotidiennes (ce que ne fait malheureusement plus la Police Nationale depuis 2002) et des interventions suite à des plaintes en matière de voisinage, de bruit, de démarchage. Prochainement, la police municipale pourra bénéficier d'un sonomètre acquis par la Communauté Urbaine et ainsi effectuer des contrôles de bruit.
- ☑ la salubrité, domaine dans lequel la police municipale intervient suite aux plaintes des Villarrois, en matière d'animaux errants, de dépôts d'ordures sauvages, d'enquêtes en matière de propreté.

A ces missions principales s'ajoutent des fonctions administratives comme les interventions de prévention dans les écoles, les foyers ou l'aide à domicile pour l'établissement de papiers d'identité.

Autre service important rendu par la police municipale, la réception des objets trouvés. Ce service a concerné 280 personnes sur les 11 premiers mois de l'année. Elles avaient égaré des objets courants comme leurs clés et papiers ou d'autres plus inattendus comme un fusil de chasse sous-marine !

INTERVENTIONS DE LA POLICE MUNICIPALE (JANVIER À NOVEMBRE 2006)



LE DÉNEIGEMENT : ANTICIPATION ET ADAPTATION !

La voirie est aujourd'hui du ressort de la Communauté Urbaine du Grand Nancy. Outre l'entretien des trottoirs, des voies de circulation et des enrobés, cette compétence inclut aussi le balayage et le déneigement. A l'approche d'un hiver, qui s'avère pour l'instant exceptionnellement doux, Villers Nouvelles fait le point sur un sujet qui concerne tous les habitants.

L'objectif du déneigement est d'éviter en priorité la congestion des grands axes de circulation, tout en permettant à l'ensemble des habitants de circuler dans les meilleures conditions, malgré la contrainte de la situation géographique de l'agglomération et ses hauteurs.

Tout commence à l'été, avec des opérations de vérification et de maintenance du matériel, l'étalonnage des saleuses et l'affinage des circuits. Le dispositif hivernal se met en place à partir d'une liaison quotidienne avec MétéoFrance. Les prévisions à 7 jours donnent une première indication pour l'établissement du planning. Ces prévisions sont affinées d'abord à 3 jours, puis 24 heures et enfin 3 heures.

L'ensemble des voiries de la CUGN est classé en 3 catégories, traitées par ordre de priorité :

- ☑ **Niveau 1** : 400 km de voies prioritaires, utilisées par les transports en commun ou de liaisons entre les communes.
- ☑ **Niveau 2** : 250 km de voies de hauteur, pas forcément situées sur les points les plus élevés de l'agglomération, mais en pente à déclivité importante. Parmi elles, les rampes en liaison directe avec les autoroutes, puis celles empruntées par les transports en commun sont concernées en priorité.
- ☑ **Niveau 3** : toutes les autres voies (950 km).

Plusieurs scénarios sont activables selon l'heure des chutes de neige dans la journée ou dans la nuit, l'importance des précipitations, le niveau de la température... Dans tous les cas, les services essaient d'anticiper au maximum, notamment avec des salages préventifs, ou en intervenant aussi vite que possible avant que la circulation, principal obstacle au déneigement avec les voitures en stationnement, ne soit trop importante.

A Villers-lès-Nancy

Après le transfert de personnel entre la ville et la communauté urbaine, le centre technique municipal est devenu en partie communautaire. C'est à partir de ce lieu stratégique qu'est géré le déneigement de la ville et celui de Vandoeuvre et de Maxéville. Depuis 2003, le déneigement des voiries n'est plus assuré par les services municipaux : seuls des endroits spécifiques, les cours d'écoles, certaines allées piétonnes, sont déneigés par la ville.

6 tournées ont été conçues :

- ☑ **La tournée « Bus »**, de 30 km, suit les itinéraires des bus qui traversent Villers (à l'exception des boulevards du docteur Cattenoz et de Baudricourt, traités dans le cadre d'un autre circuit de niveau 1).
- ☑ **« Villers n°1 »** : 16 km de rues à forte pente (rues des Noyers, de l'abbaye de Clairlieu, du Jardin botanique, des Cottages)
- ☑ **« Villers n°2 »** : longue de 16 km, elle concerne principalement le village. Depuis la rue Sous-la-croix, elle rejoint le Centre Technique Municipal en passant par la rue de Laxou, l'avenue Malraux, le boulevard Lyautey, et la rue du Chanoine Piéron.
- ☑ **« Villers n°3 »** : sur 15 km, ce circuit correspond à peu près au quartier Placieux-Mairie pour ses rues « à plat »
- ☑ **« Villers n°4 »** : Clairlieu hors placettes
- ☑ **« Villers n°5 »** : les placettes de Clairlieu

En complément, certaines opérations de déneigement, comme les passages piétons, les entrées du souterrain des Aiguillettes ou certains carrefours importants se font manuellement.

Dans le cadre de la charte de proximité, signée en juin dernier avec le Grand Nancy, les services communautaires mettent à disposition des habitants le numéro de téléphone **Allo Voirie - 03 83 91 81 71**, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00 (en dehors, il faut appeler le numéro d'urgence de la ville au **06 10 22 86 15**).

Bravo en tout cas à ces travailleurs infatigables, mobilisables 24 h sur 24 h en cas de fortes chutes de neige, grâce à qui l'objectif de maintenir une circulation facile sur les grands axes et les rampes est atteint !

Quelques chiffres

Le déneigement sur le Grand Nancy, c'est :

- ☑ 1.500 km de voies
- ☑ 54 camions dont 27 communautaires et 27 municipaux
- ☑ La durée de vie d'un camion est d'environ 20 ans
- ☑ Environ 5.000 tonnes de sel
- ☑ 70 circuits de déneigement parcourus toutes les trois heures.
- ☑ Une hauteur de neige moyenne de 20 cm avec une pointe à 55 cm en 2005/2006
- ☑ 100 à 150 personnes mobilisées, 10.000 heures de travail pour le personnel communautaire par hiver en moyenne

Selon l'arrêté municipal n°2002/18, « dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires, les portiers ou concierges sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations... En temps de gelée, il est défendu de sortir sur la rue, les neiges ou glaces provenant des cours ou de l'intérieur des immeubles. Il est également défendu de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs ».



Les déneigeurs de Villers et leurs engins !

Dans le cadre de la loi « Démocratie de proximité », Villers-Nouvelles a mis en place cet espace débat démocratique. Il est destiné à la libre expression des groupes politiques. Chaque signataire est responsable de ses propos.

GARE AU SOLAIRE !
(Bien vivre ensemble à Villers)

Notre actuelle municipalité n'est pas seulement socialiste, elle est également verte. Cela s'est traduit par une poussée des apprentis écolos qui a pris divers aspects. Que l'on ne s'y trompe pas, nous ne sous-estimons nullement les véritables enjeux écologiques, et c'est justement pourquoi nous trouvons à redire dans ce qui a été fait à cet égard, caractérisé surtout par des symboles, plutôt que par des actes décisifs. Il y a d'abord la voiture électrique. Oui mais voilà, elle ne monte pas les côtes ! A Villers c'est gênant pour atteindre Clairlieu. Alors on l'a revendue. A perte évidemment. C'est quand même bizarre, car la montée de Clairlieu n'est quand même pas apparue depuis les élections.

Et puis il y a « Faites du solaire » qui est censé faire de Villers la capitale écologique de la Lorraine. C'est fort sympathique, cela permet d'entendre des conférenciers expliquer doctement ce qu'on voit tous les jours à la « télé » ou dans le journal. Mais ça coûte cher, car ces conférenciers on les paye, on les loge et on les nourrit, alors qu'à Nancy il y a plein de scientifiques compétents et bénévoles. En plus on dépense également pour des représentants d'entreprises du solaire (le développement durable est devenu un job intéressant pour des petits malins) ou d'organismes qui ont tous un budget normalement prévu pour ça. Mais c'est tellement important de faire briller Villers au solaire qu'on est passé outre sur ces détails. Ce qui nous paraît surprenant c'est qu'on n'ait pas encore transformé le plateau en champ d'éoliennes. Mais ça va peut-être venir. Après tout avec une douzaine d'éoliennes sur le plateau on aurait de l'électricité pour toute la ville. Ça ne vous dirait rien, le beau spectacle sonore des grandes pales majestueuses ?

Quant au réchauffement climatique, est-il vraiment dû à la sur production de gaz carbonique. Certains en doutent. Comme Claude Allègre qui a la caractéristique d'être savant et socialiste.

LA RESPONSABILITÉ DES ÉLUS LOCAUX

Il y a deux sortes d'élus : ceux qui ont le pouvoir qui leur a été confié par le résultat sorti des urnes, et les élus d'opposition, des bénévoles, qui, selon un homme de gauche des années 80, ont statutairement tort car ils sont minoritaires. Il en est ainsi à Villers, où il est impossible de pratiquer une opposition constructive, le maire actuel devenant agressif et éludant le débat dès qu'il se sent en difficulté. Il ne reste plus aux élus d'opposition que la possibilité de rester vigilants et d'exercer un devoir d'alerte vis-à-vis de leurs concitoyens avec le peu de moyens mis à leur disposition.

Les élus de la « gauche plurielle » ont tous les pouvoirs, et de ce fait, une grande responsabilité. Heureusement pour eux (pas pour les Villarois), il y a le fameux « principe de précaution », utilisé généralement à l'envers : il protège l'élus majoritaire, le dispense d'une analyse discriminante du problème posé, et le citoyen devient le dindon de la farce. Si le procédé n'est pas adapté à la situation, il leur reste celui du parapluie grand ouvert : on s'appuie « courageusement » sur les fonctionnaires, ce qui peut conduire au « ni responsable ni coupable » bien connu.

Pourtant un élu au pouvoir doit faire face à ses responsabilités ; c'est à lui de décider au niveau politique et d'assumer, avec l'aide des services compétents, sans se cacher derrière eux. Souvent, en Conseil municipal, les critiques de l'opposition sont détournées par le maire en direction des administratifs municipaux, en prétendant que nos critiques les visent, alors que ceux-ci ne font que répondre aux consignes des élus. Gérer une commune, c'est être présent, ne pas se disperser ou rêver à d'autres destins plus gratifiants.

Un exemple typique de la démission du politique : une signalisation mal réglée à un des carrefours de Villers, générant des feux rouges systématiquement grillés, et un risque permanent d'accident. Le maire en a convenu, mais il ne fait rien, car les services techniques de la CUGN ont décrété que c'était bien ainsi !

Les élus majoritaires ne sont pas là « pour sortir les parapluies » ; ils sont élus et payés pour prendre leurs responsabilités.

Bonne année 2007 à tous !
L'Autre Choix pour Villers

FERMETURE DE CLASSE

Une classe a été fermée dans une école de Villers à cette rentrée. Les normes d'effectifs sont draconiennes et on a beau réclamer depuis longtemps l'abaissement du nombre d'élèves par classe, condition première d'un travail véritablement efficace, rien n'y fait. Cette question est très révélatrice de la politique gouvernementale envers l'enseignement, depuis longtemps aussi, et elle se traduit par le mépris. Autres signes qui vont dans le même sens : le budget 2007 prévoit 15000 suppressions de postes de fonctionnaires dont plus de la moitié dans l'enseignement scolaire ; les disciplines d'enseignement supérieur qui participent à la formation des maîtres ne sont pas considérées par le gouvernement comme des pôles d'excellence ; la revalorisation des crédits n'atteint même pas le niveau de l'inflation officielle...les différents contenus du mépris sont longs à détailler. La phrase de Victor Hugo « ouvrir un école c'est fermer une prison » est-elle encore d'actualité ? Nos gouvernants s'en moquent.

Et la municipalité de Villers, concernée par l'enseignement primaire ? En 2005, devant déjà une menace de fermeture de classe, le conseil municipal avait voté une motion de protestation ; quand j'ai demandé que le conseil municipal in corpore agisse et fasse davantage qu'une simple motion, j'ai été taxé « d'anarchiste » et de « jusqu'aboutiste » ! Cette année c'est mieux : pas d'annonce, pas d'action ou de protestation préventive, à peine un écho — a posteriori — au dernier conseil municipal de septembre. Pourquoi ce quasi-silence ?

Pierre PEGEOT
Opposition de gauche-Gauche villaroise

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE NÉCESSAIRE ET CITOYEN.

A l'opposé des opérations de communication qui engagent peu et ne servent à rien, Villers-lès-Nancy mène, depuis 2001, une politique concrète de « solidarité avec les générations futures ».

La première étape d'un coût de 800 000 euros a été la mise aux normes des chaufferies municipales, qui a permis des économies d'énergies d'environ 25% et une réduction des émissions de gaz à effets de serre et d'absorber la forte augmentation du coût de l'énergie. Parallèlement, les nouveaux véhicules municipaux sont prioritairement des véhicules propres : depuis 2002, 7 véhicules GPL ou GNV ont remplacé des véhicules essence. En 2002, Villers-lès-Nancy était seule dans le Grand Nancy à ne pas avoir adopté le tri sélectif. Depuis, en concertation avec les conseils de quartier et les habitants, les villarois sont associés à un mouvement dont personne ne conteste le bien-fondé.

Villers a été la première commune de Lorraine à mettre en place une subvention municipale à l'installation de dispositifs solaires de production d'eau chaude sanitaire, initiative immédiatement reprise par la CUGN. C'est en se basant sur cette première unanimement saluée, que depuis 2004, date de la création d'une délégation spécifique au développement durable, pour impulser une politique transversale dans toutes les actions de la ville, Villers-lès-Nancy organise les journées « Faites du Solaire », sur le thème des énergies renouvelables. Ces journées sont un moment fort au niveau régional, national et même européen et portent haut les couleurs de notre ville.

Désormais, la municipalité demande que chaque programme immobilier collectif prenne en compte les exigences du développement durable dès sa conception et étudie des opérations relatives à la géothermie ou à la récupération des eaux de pluie.

Ainsi, en apportant à sa mesure, sa pierre à l'édifice du développement durable, Villers-lès-Nancy accomplit un devoir citoyen que nous ne pouvons ignorer.

Jean-Michel KOBUTA
Pour le groupe majoritaire

SEL DE DÉNEIGEMENT

Comme tous les ans, des bacs de sel à déneigement ont été installés dans Villers-lès-Nancy. Ils sont régulièrement réapprovisionnés selon les besoins.

Clairlieu

Boulevard des Essarts..... entrée de la Coulée verte
Rue du Bois de l'hospice..... carrefour des boulevards
St Bernard et Valonnière

Botanique-Village

Allée Gaston Ramon à l'entrée de l'allée
Cimetière (Rue des Peupliers) parking (entrée principale)
Sentier Deruet..... à chaque extrémité
Rue Albert 1^{er} carrefour des rues Albert 1^{er}
et Sous-la-croix
Lotissement du Jardin Botanique rues de l'Ermitage, de la Grande
corvée, des Orchidées
Passage Bichaton devant le transformateur
Rue du Lavoir carrefour des rues du Lavoir
et Charles Oudille
Rue du Haut de la Taye..... devant le PAJ
Chemin de Hardeval mi et bas du chemin
Rue des Noyers haut et bas du lotissement
Allée de la Linotte des bois à l'entrée de l'allée

Equipements sportifs et publics

Stade Municipal R. Bambuck..... côté chaufferie
Tennis M. Lestrez..... entrée principale
Centre Jean Savine entrée principale
COSEC Marie Marvingt entrée principale
COSEC Chepfer entrée principale
Maison de la Petite Enfance..... entrée principale
Château Mme de Graffigny entrée principale
Centre des Ecaignes arrière du bâtiment
Centre du Placieux parking intérieur
Toutes les écoles dans la cour
FPA Clairlieu entrée principale
FPA Paul Adam entrée principale
Maison de Retraite La Verrière en bas de l'allée principale

RECENSEMENT

Il est rappelé aux jeunes villarois qu'il leur appartient de se faire recenser quand ils atteignent l'âge de 16 ans. A compter du mois de leur anniversaire, ils ont un trimestre pour se faire connaître du service population de la Mairie (3, rue Maurice André).

Rappelons que l'attestation de recensement qui leur sera remise est nécessaire pour le passage du baccalauréat, du permis de conduire et de certains concours administratifs.

ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Le PAJ organise, tous les mercredis, des après-midi conviviales pour rapprocher les adolescents et les personnes âgées, qui se croisent et se fréquentent trop peu. Au programme, des ateliers d'art plastique, des visionnements de films, des sorties culturelles ou de loisirs.

Participation sans frais, ni engagement

Plus de renseignements au PAJ au 03 83 94 16 37

Directeur de publication :
Pascal JACQUEMIN
Directeurs de rédaction :
Cyrille PERROT - Catherine PELTIER
Crédits textes et photos :
COS Villers Karaté - Jean-Philippe GURECKI
Conception : Martine DEMANGE Service Communication
Impression : 8300 exemplaires
Dépôt légal : Préfecture de Meurthe et Moselle
Imprimeur : Apache Color
Villers Nouvelles n°21 - décembre 2006



L'AGENDA

■ **31 décembre** Soirée de la Saint Sylvestre organisée par Clairlieu Animation, avec l'orchestre Actua-Dance. Renseignements et inscriptions auprès de Clairlieu Animation au 03 83 28 44 19.

■ **19 janvier** « Paris est un village » contes, poèmes et chansons interprétés par Serge Laly, Fabrice Facciponte et Françoise Markun.
Dans le cadre des Rendez-Vous de Villers.
A 20 h 30 au centre culturel les Ecaignes.
Renseignements 03 83 92 32 40

■ **20 janvier** Réunion annuelle des Jardiniers de France, au centre Jean Savine à Clairlieu à 14 h 00.
Renseignements au 03 83 27 14 55.

■ **2/3/4 février** « Musée haut musée bas » Comédie de Jean Michel Ribes
Les 2 et 3 à 20 h.45 - Dimanche 4 à 16 h 00.
Réservations impératives au 03 83 40 64 93.

■ **9 février** Soirée cabaret avec les Precious Diamont à la MJC Jean Savine de Clairlieu.
Renseignements auprès de Clairlieu Animation au 03 83 28 44 19.

■ **10 février** Dans le cadre des Rendez-Vous de Villers « Fausse adresse », pièce de Luigi Lunari interprétée par les comédiens du théâtre du Torrent.
A 20 h 30 au centre culturel les Ecaignes.
Renseignements au service vie culturelle au 03 83 92 32 40.

Retrouvez l'agenda sur internet :
www.villers-les-nancy.fr/pages/fr/190.htm

DON DU SANG

Merci aux donateurs de sang, qui lors de la collecte réalisée en octobre 2006 sur Villers-lès-Nancy, ont été au nombre de 34 (dont 5 plasmaphèrese : prélèvement de plasma sanguin).

INSCRIPTION SUR

LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous habitez Villers-lès-Nancy et que vous souhaitez y voter pour les prochaines échéances électorales de 2007, vous devez être inscrits sur les listes électorales de la commune.

Fin octobre, la mairie a lancé sa campagne d'information « 11.551 villarois l'ont déjà et vous ? », pour favoriser l'inscription sur les listes électorales. Début décembre, le nombre de nouveaux inscrits avait quasiment atteint celui de toute l'année 2005 (562 au 12 décembre pour 575 au total en

2005). Compte tenu des radiations, ce sont 326 nouveaux électeurs qui sont venus grossir les listes villaroises.

Le service Etat-civil de la Mairie et la Maison des services publics de Clairlieu seront exceptionnellement ouverts, samedi 30 décembre, uniquement pour les inscriptions sur la liste électorale (MSP : de 8 h 30 à 12 h 00, service Etat-civil : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00).

DEUX AROBASES POUR VILLERS

L'association Villes Internet a décerné le 4 décembre son label Ville Internet, qui récompense les collectivités ayant une politique internet dans leur mission de service public.

Ces labels permettent à la collectivité locale d'évaluer et de montrer la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de tous pour l'intérêt général.

